

registres composant le dépôt commis à ses soins. Homme plein d'érudition et d'activité, M. Gauthier s'interdit toute velléité d'écrivain; il ajourne à des temps moins occupés les travaux historiques, et, plein d'abnégation et d'aménité, il se fait un plaisir de communiquer aux archéologues les produits de ses incessantes exhumations.

Heureux le département du Rhône ! Encore quelques années, et toutes les richesses littéraires amoncelées dans le vieux cloître des Jacobins seront classées et inventoriées. Hommes de loi, archéologues et chroniqueurs pourront élucider en quelques heures des questions que le désordre rend insolubles jusqu'à ce jour.

En attendant, voici les deux requêtes à l'autorité judiciaire dont s'agit; elles jettent une vive lumière sur l'emploi des substances humaines dans les préparations pharmaceutiques au siècle dernier .-

*A Monsieur, Monsieur le Lieutenant-Général criminel en la
Sénéchaussée et siège présidial de Lyon.*

SUPLIE HUMBLEMENT

Sieur Claude Pessonneaux marchand mercier de cette ville, et vous remontre que, depuis environ huit années, il est atteint du mal epileptique qui le prend presque tous les jours, mesme plusieurs fois dans un jour et lui ôte toutte connoissance. Et comme il a esté informé que plusieurs autheurs en médecine promettent la guerison par l'administration d'un remède spécifique composé de plusieurs racines avec le crasne d'un homme mort de mort violente, lequel passe pour le plus efficace estant préparé comme il le doitestre, suivant les certificats que monsieur Hedoin, con.^{er} médecin du Roy, agrégé au collège de médecine de Lyon, et celluy du sieur Aubernon, maître chirurgien juré, à Lyon, en a donné ce jourd'huy sous leurs seing privé que le Suppliant Vous exhibe et